

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Notes et Commentaires

C'est convenu. Nous acceptons le "cadeau" que l'Angleterre nous fait en nous prêtant une partie de ses navires de guerre, à charge par notre pays d'en prendre soin, de pourvoir à leur entretien et leur équipement, etc.

Le prêt, cela saute aux yeux, est exclusivement à l'avantage du prêteur. Nous sommes encore une fois les dupes du marché.

C'est, jusqu'à un certain point, le cas du "Jobber" qui, possédant plusieurs chevaux pour ses fins de chantiers, s'en débarrasse au printemps, une fois les "chantiers cassés", en les confiant pour le plus grand nombre à ses connaissances et amis à charge par eux de les nourrir et entretenir, et de les lui remettre à la reprise des chantiers, l'hiver suivant.

Mais il y a une différence appréciable entre les chevaux du "jobber" et les navires de John Bull: c'est que les "moteurs à crétin" sont utiles et servent à ceux qui les nourrissent en attendant de les rendre, tandis que les bateaux de guerre impériaux seront inutiles et probablement nuisibles aux coloniaux canadiens qui se chargent bénévolement de les "entretenir" à leurs frais et dépens.

Ne faisons pas un crime aux députés de s'être voté une augmentation d'indemnité.

Soyons raisonnables et de bon compte!

Avant 1901, alors que la durée des sessions variait de six à huit semaines, l'indemnité était de \$1000.00.

De 1901 à 1904, elle fut de \$1500.

Depuis 1905, elle était de \$2500.

Si donc cette indemnité de \$2500.00 était devenue nécessaire au représentant du peuple dès 1905 pour lui permettre de vivre selon son rang et de faire face aux exigences de sa condition sociale, peut-on soutenir qu'à l'heure présente, quand il en coûte à tout le monde pour vivre trois fois plus qu'il y a quinze ans, cette même indemnité est encore suffisante et proportionnée aux nécessités de l'existence?

Dans toutes les classes de la société, dans tous les corps de métiers, dans toutes les professions, sauf quelques rares exceptions qui sont à la veille de suivre la règle générale, les gages, les salaires, les honoraires, les émoluments, les appointements ont doublé et dans certains cas triplé, depuis dix ans. Pourquoi? Parce que la vie, pour l'artisan, pour l'agriculteur, pour le professionnel, pour l'homme d'église, pour le fonctionnaire, pour tous et pour chacun, coûte trois fois plus cher qu'il y a dix et même six ans!

Le député, si député qu'il soit, est un homme en chair et en os comme le plus humble de ses électeurs, et comme lui a droit à sa subsistance. Il doit vivre "selon sa position" et pour cela doit être payé convenablement pour ses services.

Quelqu'un a dit: les députés qui trouvent que cela ne les paie pas de rester députés n'ont qu'à laisser la place à d'autres moins exigeants. Ceux qui sont prêts à le remplacer à "l'ancien prix" sont légion. L'argument ne tient pas debout. Il ne s'agit pas de savoir si d'autres rempliraient la même fonction à meilleur marché, mais si à la fonction même, en raison de son importance et de ses responsabilités, doit être attribué un salaire plus rémunérateur et normalement proportionné aux besoins de celui qui la remplit. Je suis d'avis — et il y a longtemps que par expérience je l'ai appris — que pour obtenir de meilleurs services de ceux que l'on emploie dans les positions de confiance et de responsabilité, pour avoir ou garder au service du public des personnes capables, intégrées et anxieuses de bien servir, — ces serviteurs publics fussent-ils des postillons, des secrétaires municipaux, ou des maîtres d'école! — le moyen le plus sûr et le plus équitable sera toujours, humainement parlant, de les payer en proportion de la tâche qu'ils ont à remplir pour leur permettre de consacrer tout leur temps et leur dévouement tout en vivant convenablement.

Dans son discours aux Anciens du Conventum, M. Boulay, notre ancien député, après avoir fortement insisté sur la nécessité pour les jeunes de bien apprendre l'anglais, a prétendu qu'à la Chambre des Communes les députés de langue française doivent non seulement être en état de comprendre et de parler l'anglais, mais encore s'exprimer en anglais chaque fois qu'ils prononcent un discours dans l'enceinte parlementaire, sous prétexte qu'on doit parler à la Chambre pour être compris de la majorité.

M. Boulay, dont je respecte la sincérité d'intentions, ne permettra bien de le contredire en soutenant — et ce n'est pas la première fois — l'opinion contraire.

D'après notre ancien député, il faut parler à la Chambre pour se faire comprendre. Si donc les députés de langue française doivent pour cela s'exprimer en anglais chaque fois qu'ils ont à parler en Chambre, ils n'auront pas souvent occasion de se servir de leur langue, qui est cependant tout aussi officielle que l'autre. Cette occasion ne se présentera à peu près jamais. Et alors, notre langue au Parlement devenant parfaitement inutile, ses adversaires auront beau jeu pour en demander le bannissement sous d'autres prétextes utilitaires. S'il n'y a plus d'orateurs français, pourquoi conserver des sténographes et des traducteurs français, de même que l'impression d'un *Hansard* en français? Il sera alors facile de réclamer, comme on l'a déjà tenté, l'abolition de l'impression française des *Débats*, puis de faire décréter l'usage obligatoire d'une seule langue officielle, l'anglais, dans l'enceinte législative, où le français aura perdu sa place.

Que nos députés, au contraire, se gardent bien d'une telle mauvaise tactique.

Au reste, il n'est pas exact de dire que ceux qui parlent français au Parlement sont nécessairement incompris de la majorité. Nombreux maintenant sont les députés anglophones qui saisissent assez bien le sens des paroles de leurs collègues de langue française, et qui, au moins, s'efforcent de les comprendre, soit en servant d'interprètes, soit en consultant la traduction anglaise des *Débats*! (1)

Mais la majorité des députés n'y entendraient goutte que nos propres représentants devraient persister quand même à s'exprimer en leur langue naturelle, afin que, par l'exercice constant du droit qu'ils en ont, ils empêchent que tôt ou tard on en vienne à la méconnaître et à la supprimer définitivement non seulement au Parlement mais dans tous les services publics dépendant de l'administration fédérale.

FERNAND.

(1) M. Boulay ne doit pourtant pas avoir oublié ses paroles (en français) à l'adresse du Dr Sproule et qu'il lui fallut rétracter assez peu glorieusement le lendemain de sa mémorable harangue!

E. U. Turner condamné

L'AFFAIRE DE LA "CHAMBRE DES CULTIVATEURS". (Limitée).

Le nommé E. U. Turner qui vient de subir son procès en rapport avec la "Chambre des Cultivateurs" (limitée) et qui a plaidé coupable à l'une des accusations portées contre lui, a été condamné, à St-Hyacinthe, par le juge Morin à 4 mois de prison.

En rapportant cette condamnation, le *Saint-Laurent*, de Rivière-du-Loup, ajoute le commentaire qui suit:

"Ceux de nos concitoyens qui ont été, disons le mot, volés comme dans un bois par cet escroc de renom, apprendront, sans chagrin, qu'il aura à faire de la prison comme tous les autres criminels de son espèce.

"D'un autre côté il est bon de mettre sous les yeux du public la fin méritée à laquelle aboutit ce genre de fraudes à travers les campagnes. Nos cultivateurs vont apprendre plus que jamais à se défier de ces langues dorées et bien pendues qui ont tout ce qu'il faut pour dresser leurs embûches et emporter le morceau du coup.

"Espérons que cette manie de se fier davantage à tous ce qui vient de loin, au lieu d'écouter la voix de ceux qui sont près de nous, va disparaître complètement parmi nous."

La production des fraises

Nous accusons réception du Bulletin No. 66, du Ministère provincial de l'Agriculture, intitulé "Pourquoi et comment produire des fraises pour le marché". Ce bulletin intéressant et pratique est dû à la plume de M. J.-H. Lavoie, chef du Service provincial de l'Horticulture. Nos remerciements.

ANNUAIRE

Nous accusons réception de l'annuaire 1919-1920 du Collège d'Edmonton, Alberta, dirigé par les Jésuites. Nos remerciements.

L'UN DES GRANDS MAUX DE L'HEURE PRESENTE

LA DESERTION DES CAMPAGNES

(L'article suivant paraîtra en même temps dans la Rente et le Progrès du Golfe. Nous remercions le distingué journaliste qui en est l'auteur de nous l'avoir immédiatement communiqué).

Quiconque a observé l'exode des campagnes vers la ville sait que ce mouvement tient à plusieurs causes.

D'abord, quelque rémunératrice que soit l'agriculture, il est bien clair qu'elle n'aura pas d'attrait pour la jeunesse si celle-ci peut gagner autant ailleurs en travaillant la moitié moins. Le fils de cultivateur resté sur la terre n'a pas de cœur à l'ouvrage quand il voit arriver de la ville, le samedi midi, son frère endimanché qui fera le "farand" dans la paroisse jusqu'au lundi matin pendant que lui, l'homme des champs, traîne les vaches, soigne les bêtes, portera le lait à la beurrierie. Cette cause, la législation tend à l'aggraver qui ne tient pas compte de ce que l'agriculture est elle aussi une industrie et à l'heure actuelle la plus essentielle, la plus vitale de toutes nos industries. Pour la faire disparaître, ce ne serait pas trop d'un grand mouvement d'opinion agraire qui exercerait son action sur notre législation d'ordre économique: douanière, bancaire, etc. A des époques comme celle-ci, il ne faut pas hésiter à mettre le mécanisme des lois au service de ceux qui travaillent, et de celles des industries qui sont les plus utiles à la société: les lois qui supprimeront les industries artificielles pour en refouler la main-d'oeuvre vers les champs, ou seulement pour couper court à la désertion des campagnes, seront de bonnes lois.

La cause la plus active après celle-ci est le manque de récréations à la campagne. Il ne servira de rien de génir sur la désertion des champs si l'on ne prend les moyens de créer ou de développer ce que le grand publiciste irlandais Russell, poète, romancier, critique et peintre devenu par devoir social rédacteur du journal agricole le *Irish Homestead*, appelle très justement la civilisation rurale. Nous trouvons là-dessus dans le *Colon* de Roberval, à propos des fréquentes cris d'alarme de l'honorable M. Caron, un article plein de sens, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici en entier.

"Les campagnes se dépeuplent à vue d'oeil, dit le *Colon*, nos paroisses se vident. Comptez-on un seul rang de chacune de nos paroisses où, présentement, on ne voie pas une ferme à louer? Mais ce sont surtout les jeunes gens qui s'en vont ainsi de la campagne à la ville... La désertion des campagnes est à l'heure présente assurément l'un des plus grands maux auxquels nous ayons à faire face; la crise rurale est la plus dangereuse que nous ayons à combattre. C'est par l'une et par l'autre que s'aggraveront tous les maux dont nous souffrons, et c'est de l'une et de l'autre que naîtront bien d'autres maux... Devant cette calamité, que reste-t-il à faire.

Le *Colon* suggère la création d'un crédit agricole à l'intention surtout des diplômés des écoles d'agriculture, dont la plupart, faute de ressources pécuniaires, cherchent aujourd'hui des places de fonctionnaires; puis il passe au remède que nous indiquons plus haut.

"Il faudrait, dit-il, rendre nos campagnes plus agréables, plus plaisantes. Sans doute, il faut combattre la fièvre de jouissance qui s'est emparée de toutes les classes de la société, mais il faut aussi marcher avec l'esprit du monde. On a compris cette mentalité dans les centres ouvriers des villes; il faudra la comprendre dans toutes nos campagnes.

"Ah! si nous interrogeons tous les jeunes gens qui étaient naguère de la campagne et qui font maintenant partie des groupes turbulents des villes, et si nous leur demandons de nous dire les motifs de leur départ de la paroisse natale pour la ville, combien nous

PRIX MAILLEFERT

Des nouvelles de Paris nous apprennent que le prix Maillefert de littérature, à la Faculté libre des Lettres de Paris, a été décerné, pour l'année 1919-1920 à M. l'abbé Georges Dionne, du Séminaire de notre ville.

Il voudra bien accepter nos félicitations pour l'honneur qui lui en revient et qui rejaillit sur son *Alma Mater* et un peu sur sa "vieille" province.

répondraient: "Chez nous, mais on s'ennuyait!" Et l'on s'ennuyait surtout aux heures de désœuvrement. Rien pour occuper ni le corps ni l'esprit. Et le corps et l'esprit des jeunes gens doivent être occupés, à la campagne comme dans les villes.

Le *Colon* raconte à ce sujet ce qui se passa, il y a quelques années, dans une paroisse du comté de Matane. "Les jeunes gens, s'ennuyant ferme, se mirent à quitter en masse la paroisse pour s'en aller à Québec. On avait défendu, dans la paroisse même, un innocent jeu de croquet où, les dimanches après-midi et les soirs, ils s'assemblaient pour jouer et se délasser des rudes travaux du jour. Vint dans la paroisse un jeune vicair qui se mit à rassembler tous les jeunes gens de la paroisse et commença par fonder un club de base-ball, puis un club de foot-ball. Il fonda un cercle de lecture pour les plus intellectuels et il vint même à fonder un gymnase où se donnaient bientôt rendez-vous non seulement les jeunes gens du village mais ceux de tous les rangs, qui y descendaient les soirs et les dimanches après-midi. Résultat: les jeunes gens de la paroisse prirent goût à ces amusements aussi innocents au point de vue moral qu'hygiéniques et l'exode vers Québec s'arrêta. Ce jeune vicair est aujourd'hui S. G. Mgr Léonard, le nouvel évêque de Rimouski qui a été appelé à juste titre l'Apôtre des jeunes gens."

Dernièrement, un député au parlement d'Ottawa, après avoir exposé les ravages causés par le cinéma dans les villes, exprimait publiquement le voeu que jamais ce genre de spectacle ne s'introduisît dans son comté. Quiconque sait quel instrument de démoralisation le cinéma est actuellement partout, et quelle influence de déformation intellectuelle il exerce en particulier sur le Canada français, sera tenté d'applaudir au voeu de ce législateur. Mais c'est à traiter de façon vraiment trop simpliste un problème qui ne se laissera pas enterrer. Si les jeunes gens de Charlevoix ne peuvent pas voir le cinéma chez eux ils viendront le voir à la ville, et aucune prédication ni objurgation ne les en empêchera. Avec leur organisation sociale homogène, leurs salles municipales ou scolaires, leur cryptes d'églises pouvant facilement se prêter aux spectacles de cette nature, les deux pourraient facilement former un des "circuits" cinématographiques les plus payants du monde et, au double point de vue social et intellectuel, les plus bienfaisants. Pour cela, il suffirait qu'au lieu de se lamenter sur les méfaits du cinéma nos dirigeants missent sérieusement à l'étude son fonctionnement économique, la composition de ses spectacles, etc. Rien qu'avec les films géographiques des maisons françaises, il y aurait de quoi récréer et instruire nos campagnes pendant des années; l'important est que, sous prétexte de combattre les mauvais spectacles, on ne se croie pas tenu de raconter en images la vie des saints: l'habitant aime les sermons, mais en temps et lieu.

Il paraît que nous avons quelque part un ministère de la prévoyance sociale. Son rôle devrait être particulièrement de rendre la vie des champs plus agréable. Il obtiendrait des résultats surprenants en poussant à la création de foyers de vie sociale un peu partout à travers la province; et si jamais il se laisse tenter par cette initiative, qu'il n'ait pas trop peur du cinéma.

Une autre chose à enseigner, qui contribuerait puissamment à conserver ses forces au cultivateur, à faciliter le soin physique de l'enfant, à embellir et embellir la vie des champs, c'est l'installation économique de la baignoire dans la maison de ferme. Notre peuple est naturellement propre, mais il faut lui apprendre comment tirer parti d'appareils d'hygiène qui sont restés jusqu'ici le monopole des villes. Sur ce point comme sur le reste, le *Journal d'agriculture* fait d'excellente propagande.

Quand les dirigeants de tout ordre se rendront compte qu'on n'édifie pas l'industrie agricole en protégeant contre toute concurrence extérieure des industries artificielles qui profitent de leur prospérité pour enlever sa main-d'oeuvre à la terre; que le cinéma peut être bon ou mauvais, comme le livre; qu'il y a des désirs de jouissance matérielle qui sont légitimes; — ce jour-là, l'agriculture aura moins de mal à garder ses artisans.

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE..

Les griefs de nos vétérans

Val-Brillant, juin 28 1920.

Monsieur le Directeur du Progrès du Golfe, Rimouski.

Monsieur, Après avoir suivi les rapports des journaux, j'ai vu que l'on conservait dans la milice permanente du Canada le 22e Bn. Canadien français. Je suis bien surpris de voir que certains officiers supérieurs du 22e semblent croire, que nous dans la Vallée de Matapédia n'avons pas pris part aux opérations du Régiment.

Un officier en outre qui est aujourd'hui Colonel ne prend pas même la peine de répondre aux messages et aux lettres que nous lui adressons.

Par l'entremise de votre journal, je voudrais que cet officier supérieur, qui marche aujourd'hui la tête bien haute dans Québec, sache que nous, les soldats du Rimouski, volontaires ou conscrits, avons sur cette même terre de France fait notre part de devoir. Nous nous sommes battus sous ce ciel sombre d'Europe. Nous avons marché à travers la mitraille et les fils de fer, dans l'eau et dans la boue, sous des orages de balles et de morceaux d'acier, nous avons souffert de la soif, et toujours nous marchions de l'avant sans que personne n'eût besoin de piquer l'éperon.

Nous avons tout aussi bien que les soldats des villes de Québec et Montréal fait en France notre devoir envers le pays.

Nous avons nous aussi été à la rencontre de l'ennemi en traversant des feux de batteries à faire peur aux plus braves. Nous avons fait jouer la bayonnette et le fusil, nous avons donné pour l'honneur de notre race et la gloire du Régiment, les meilleures années de notre vie.

Nous avons laissé dans le chagrin nos pères, dans la douleur nos mères, dans l'inquiétude nos frères et soeurs, et nos amis.

En fermant les yeux pour ne pas voir pleurer ceux qui regrettaient notre départ, et qui devaient rester, eux, avec leurs tristesses sur ce sol qui nous a vus naître, nous partions tout bouleversés par l'émotion allant combattre pour notre drapeau.

Je te salue toi, simple soldat, qui as su te servir d'une bayonnette et d'un fusil.

Je te salue, soldat qui as su porter sur tes épaules ta lourde charge. Je te salue toi qui, par ta conduite héroïque, a su gagner à tes officiers leurs décorations, et les lauriers sous lesquels ils dorment aujourd'hui.

Je vous salue Lieutenants et soldats de la Vallée, qui êtes tombés sous le feu ennemi et qui avez laissé pour consolations à vos familles les honneurs de la plus haute décoration militaire, la croix Victoria.

Après avoir eu ainsi parmi les braves des villes des soldats de la Vallée, lignes du titre de héros, nous n'avons cependant pas le droit d'avoir notre part de représentation dans le seul Régiment Canadien Français permanent, à Québec. Je ne vois pas pourquoi cet officier si fier de porter sur la poitrine des décorations, ne se donne pas la peine de répondre à nos lettres.

Pas de bureau de recrutement pour le 22e en bas de Québec, pas de bureau de placement pour les soldats sur les terres en bas de Québec. Tout pour le haut, tout pour les amis des villes, nous du bas du fleuve nous n'existons pas.

J'espère ne pas être seul à protester contre ces choses, et que même vous, Monsieur le Directeur, nous aiderez par votre journal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre tout dévoué,

Lieut. D. BELANGER, "Médaille Militaire".

TRIBUNE LIBRE..

A propos du Monument aux Soldats

Val-Brillant, 1er juillet 1920.

Monsieur le Directeur,

Je suis vraiment enchanté du résultat obtenu. Le succès est complet. Les patriotes sont en fureur et donnent tous les signes de la rage la mieux caractérisée... Rien ne manque, pas même le symptôme classique: l'écume à la bouche... C'est un succès!

Toute la meute se lève avec un magnifique ensemble et bondit sous le premier coup de fouet. Les petits dogues coloniaux ne furent pas plus admirables d'ensemble, lorsqu'il y a cinq à six ans, ils vinrent se ranger au derrière du Lion impérial qui, sous prétexte d'aller au secours de la Belgi-

que, se préparait à voler le Congo et à dominer le monde entier!...

Mais pour nos patriotes de 1920, tout se résume à un abolement. De raisons? point! Aussi personne ne peut donner ce qu'il n'a pas. Matamore! petit homme! ferme ta g...! etc. Il ne manque que les jurons. Jugez si c'est fort! Et c'est écrit comment? Les uns disent avec un "Kandog", les autres avec un "baton de traine". Enfin ça pue la vengeance à cent milles à la ronde!

M'est avis que tous ces petits dogues hargneux ont dû avoir des coups de pied au derrière... Croyez-moi, loyaux lecteurs du "loyal district de Rimouski", ce n'est pas le patriotisme qui provoque chez Barnabé, Barrabas, et toute la meute, cette salivation abondante d'injures. Le vrai patriotisme n'a pas de ces accès. Qu'est-ce donc alors? Je vous le dirai peut-être un jour, quand toute la meute y aura passé. Car elle y passera toute.

Quand les derniers aboiements se seront perdus dans le lointain, je reviendrai peut-être ajouter un dernier mot. En attendant je ne trouve vraiment rien à ajouter ni à retrancher à ce que j'ai écrit sur la question.

"UN DE VAL-BRILLANT".

REMIS AU PROCHAIN NUMERO

Nous recevons de "Je me souviens", trop tard cependant pour publication dans le *Progrès* d'aujourd'hui, une réponse à la tribune libre de "Un de Val-Brillant" parue dans notre numéro de la semaine dernière. Cette communication est donc renvoyée au prochain numéro.

TRIBUNE LIBRE.

Simple mise au point

Monsieur le Directeur,

J'ai suivi avec attention le débat engagé depuis quelques semaines, dans les colonnes de votre journal, entre "Un de Val-Brillant" d'une part, et "Je me souviens", "Patriote" et "Barnabé", de l'autre part. Je trouve infiniment regrettable que la discussion sur une affaire de cette importance ne se fasse pas d'une façon loyale par les adversaires de "Un de Val-Brillant". L'engueulade n'a jamais réglé une question ni éclairé l'opinion.

S'il m'était permis de donner mon avis sur la question en litige, je ferais les observations suivantes:

La question soulevée par "Un de Val-Brillant" doit se poser comme suit: Le district de Rimouski doit-il élever officiellement un monument aux soldats du district, victimes de la guerre? Non, répond-il. Et pourquoi? Parce que ce serait un manque de logique. Le district a protesté par tous les moyens contre la participation sous toutes ses formes. Il la considérait comme une erreur pleine de terribles conséquences. Quelques volontaires se sont enrôlés quand même, en dépit des protestations des habitants du district. Qui avait raison des volontaires ou de la population du district? On a trop discuté cette question pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Mais il y a quelque chose qui saute aux yeux de tout homme qui veut réfléchir. Le même district qui a protesté autrefois contre la participation, qui l'a considérée comme une erreur, s'approprie aujourd'hui à glorifier les victimes de l'erreur. Comment expliquer cette volte-face? C'est assez difficile.

Aussi, pour ma part, je ne vois pas comment le district de Rimouski peut décemment ériger ce monument. C'est la thèse de "Un de Val-Brillant". Tous les lecteurs intelligents ont compris que le nom du soldat Camille Lévesque n'a été mêlé à cette affaire que pour les besoins de la cause.

Mais la population du district n'a pas été unanime sur cette question de participation, me répondra-t-on peut-être. Je le sais. Mais comptez le nombre des "Participationnistes". Pour cela, reportez-vous au résultat des dernières élections fédérales faites sur cette question... Vous constaterez que le district de Rimouski était bien loin de vouloir la participation. Et cette infime minorité ira imposer ses vues à la population d'un district? Non, cela n'a pas de sens commun. Que les "Patriotes" élèvent ce monument, s'ils le veulent, mais qu'ils le signent de leurs noms et qu'ils n'aillent pas l'imposer à un district qui a prouvé abondamment qu'il n'en veut pas.

Voilà, à mon humble avis, comment la question doit se poser. Et il me semble que tout homme sérieux doit tenir compte de ces faits avant de se prononcer sur cette question.

Croyez-moi, Monsieur le Directeur,

Votre tout dévoué,

MORENO.

HONNEUR AU MERITE

Nos sincères félicitations à Made-moiselle Georgette Vallée, pour ses brillants succès aux derniers examens de musique du Collège "Dominion". Cette jeune "artiste" de treize ans, élève des Soeurs de la Charité de Rimouski, a reçu le diplôme classe "Associée", avec distinction et médaille d'or comme témoignage de haute satisfaction.

ST-DONAT

Mlle Blanche Sirois accompagnée de son jeune frère Antonio est partie en promenade à St-André où elle assistera au mariage de sa cousine Mlle Lumina Dionne.

Service anniversaire

Lundi le 5 juillet, à Ste-Luce, sera chanté le service anniversaire de Dame Adèle Dionne, épouse de M. Donat Pelletier. Le service commencera à 9 heures.

CHAUX ! CHAUX !

Pourquoi faire venir d'ailleurs la chaux, Messieurs les commerçants, cultivateurs et industriels de la région de Québec, quand vous pouvez acheter à de bonnes conditions, au char ou autrement, d'excellente chaux très blanche qui vous sera expédiée aussitôt le paquetage fait à la sortie du four, avantage appréciable, par Messieurs LEVESQUE ET DESCHENES.

Dufaultville, Co. Mat. P. Q.

Cette société est en mesure cet été de fournir plusieurs chars par semaine. Commandes promptement exécutées en vous adressant au Bureau de l'Exploitation ou chez Étienne Lévesque, Gérant, Mont-Joli, Co. Mat.

BABBITT DE PREMIERE QUALITE
A L'IMPRIMERIE DE RIMOUSKI.

SOUMISSIONS

Avis public est par les présentes donné que le conseil de la ville de Rimouski recevra, jusqu'à midi, lundi le 12 juillet 1920, des soumissions pour le peinture de la superstructure métallique d'un pont en la dite ville. L'entreprise doit comprendre la main-d'oeuvre, l'outillage, etc., à l'exception de la peinture qui sera fournie par la ville. Cet ouvrage doit être fait suivant les instructions ou devis du Département des Travaux publics et du Travail de Québec, et des copies de tel devis sont déposées au bureau du soussigné, à la disposition des intéressés.

Les soumissions seront ouvertes à une séance spéciale du conseil qui aura lieu lundi, le 12 juillet 1920, à 8 heures, P. M.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque égal à dix pour cent du montant exigé pour l'entreprise. Après l'ouverture des dites soumissions, les chèques déposés comme susdit seront remis aux soumissionnaires, sauf à celui dont la soumission aura été acceptée, à qui il sera remis, après l'exécution du contrat seulement.

Aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
Donné à Rimouski, ce 2 juillet 1920.
Le secrétaire-trésorier de la ville de Rimouski,
GEO. D'AUTEUIL.

AVIS DE SUCCESSION

Le soussigné informe les personnes qui ont à réclamer contre la succession de feu Messire Jules Amiot ou à lui payer des comptes, de vouloir bien le faire sans retard.

PIERRE LAFRANCE, ptre,
Exécuteur testamentaire.

LES DERNIERES
SUR LE MARCHÉ

OBLIGATIONS
6% 10 ANS

DE LA
Province du
Nouveau-Brunswick

échéant 1er mai 1930

PRIX 100
(et intérêts)

Coupons: \$1000.

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS
Limitée

132 Rue St-Pierre QUEBEC.
Phone 313

PERDU

Un porte-monnaie en cuir jaune, perdu, à partir du restaurant Paul Lalouis à chez M. David Boucher, contenant \$22.00 à \$23.00. Prière de le remettre à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

Un Bon Dessert—
Vite Préparé.



GELÉES
PRIMUS

Ces gelées dont la pureté et la qualité sont garanties par la marque "PRIMUS" sont offertes en différents arômes: fraises, framboises, cerises, pistaches, gadelles, citron, vanille, orange, vins Sherry et Oporto, chocolat et naturel, (piéd de veau). Pas de cuisson à faire, rien à ajouter. Tout est dans le paquet.

La marque "PRIMUS" est une garantie de qualité et de pureté.

Demandez les "GELÉES PRIMUS" à votre épicerie et essayez-les.

L. CHAPUT, FILS & CIE,
Limitée
MONTREAL.

PRIMUS

Overland
TRADE MARK REG.

Confort de Roulement
Faît - au - Canada

POURQUOI laisser les routes raboteuses intervenir dans le confort de votre automobilisme?

Dans cette Overland vous n'avez pas à vous préoccuper que les mauvaises routes puissent gêner de bonnes promenades.

Les Ressorts Triplex font de chaque mille que vous parcourez un mille plus agréable.

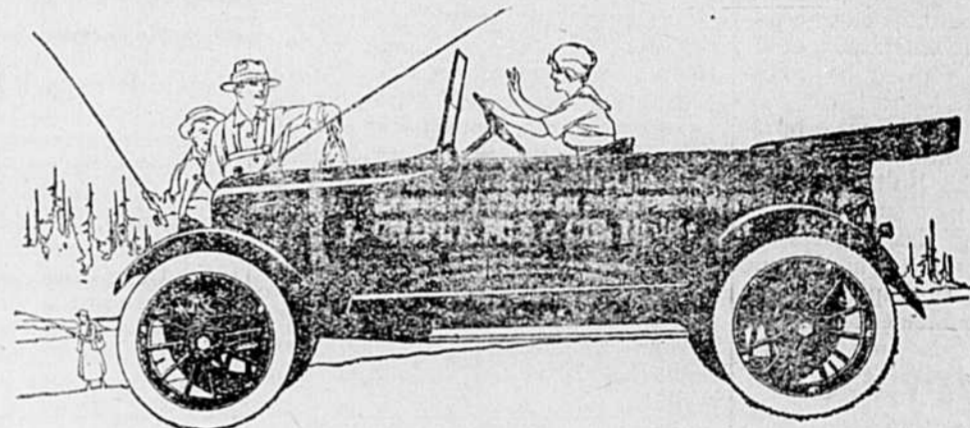
La légèreté rend chaque mille, un

mille plus économique.

Cette rare combinaison du luxe de la marche avec l'économie explique le grand enthousiasme qui accueille la Overland par tout le Canada.

Son équipement est du type le plus moderne. Sa stabilité fait honneur à l'institution canadienne qui créa cette auto.

Permettez-nous de vous montrer l'Overland.



WILLYS-OVERLAND LIMITED

Autos de Tourisme, Routières, Sedans et Coupés.

SUCCURSALE DE MONTREAL

Tél. Est 7331.

Avenue du Parc, angle Sherbrooke.

Bureau principal et usines Willys-Overland Limited, Toronto, Canada.

Succursales:—Toronto, Montréal, Winnipeg et Regina.

J. Art. Brillant Distributeur pour le District Rimouski
Telephone No. 253

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la Magdalen River Valley Railway Company, tel qu'autorisé par l'act 9 Georges V. ch. 117, et tel que requis par l'article 6563 des statuts révisés de la province de Québec, 1909, a déposé entre les mains du Ministre des Travaux Publics et du Travail de la province de Québec et entre les mains des registrateurs de Gaspé, à Ste-Anne des Monts et à Percé, un livre de références, plans, profils et une description des terrains requis par le chemin de fer, le tout certifiés par le sous-ministre des Travaux Publics, ainsi que prévu par l'article 6544 des Statuts révisés de cette province, 1909.

Le présent avis est autorisé par le Bureau des Directeurs de la dite Compagnie, Québec, 30 juin, 1920.

THE MAGDALEN RIVER VALLEY RAILWAY COMPANY.

par F. MURPHY, Sec.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

1 Ford et 1 Chevrolet de seconde main, en parfaite ordre. A vendre à de bonnes conditions. S'adresser à WILFRID OUELLET, BIC. j-n-o

A VENDRE

Deux voitures Rubber tire, à vendre à de bonnes conditions à un prompt acheteur. S'adresser à J. A. Théberge, Rim.

A VENDRE

Un poulin de 3 ans, rouge, à crinière noire, pesant 1000 lbs. A vendre à de très bonnes conditions. S'adresser à LEON DUCHESNE, Rimouski.

BONNE JUMENT A VENDRE

Une jument de 7 ans, pesant 1200 lbs., à vendre pour \$250.00 à un prompt acheteur. S'adresser à M. Achille Chouinard, Rimouski.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE

100 cordes de bois de chauffage (bouleau (débité et fendu à 18 pouces de longueur, prêt à chauffer, à raison de \$10. la corde livrée à domicile à partir du mois de juin. S'adresser à LOUIS PH. ROSS, cultivateur, St-Anaclet.

ENGIN A VENDRE

Engin à gazoline "Stover", 18 forces, avec courroie; en parfait ordre. Un autre engin, 6 forces, "Plessisville", en excellente condition. Aussi, un stock de barreaux d'escalier et de galerie, de braquettes. S'adresser à EMILE LEPAGE, ou au gérant de l'Imprimerie.

COMMENT DEVENIR
RENTIER ?

Fondée le 1er janvier 1899, la Caisse Nationale d'Economie est une institution financière d'importance qui assure à ses membres des avantages exceptionnels sous forme de pensions viagères. Par son système de capitalisation, elle est en mesure de satisfaire ceux qui aspirent à devenir rentiers; aujourd'hui elle donne les plus beaux résultats en distribuant de fortes rentes à ses pensionnaires.

CAPITALISATION ET DISTRIBUTION DE RENTES.

De 1899 à 1919, les fonds amassés avec les contributions de milliers de membres se sont accumulés aux intérêts produits par ces capitaux et cela sans réserve, au profit du sociétaire seul. "1919" est la 1ère année où la Caisse a distribué des rentes; à partir de cette date, les intérêts sont versés annuellement et intégralement aux rentiers sous forme de pensions viagères. Celles-ci sont composées uniquement de l'intérêt que produit l'immense capital intangible.

CE QUI FORME LA PENSION DU SOCIETAIRE RENTIER.

Ce sont :
1. Les intérêts de ses propres versements.
2. Les intérêts du capital accumulé avant son entrée.
3. Les intérêts sur le capital de tous les membres qui ont moins de 20 ans de présence dans la Caisse.
4. Les intérêts des capitaux abandonnés par les décédés.
5. Les intérêts des capitaux abandonnés par les démissionnaires et les radiés.

Il est sûr que l'intérêt seul de votre propre capital vous donnerait un maigre revenu après 20 ans. Mais par la mise en commun de tous les capitaux énumérés ci-dessus, qu'ils soient gros ou petits, vous vous trouvez à bénéficier d'une pension solide et véritablement substantielle.

L'UNION DES PETITS CAPITAUX.

Vous mettez un dix sous à l'épargne, il est impossible qu'il produise un intérêt appréciable, la somme est trop modique; cent mille personnes s'unissent et fondent leurs dix sous respectifs en une seule somme formant un total de \$10,000.00, montant qu'elles peuvent alors facilement placer à un intérêt de 6 p.c. ou 7 p.c.

La Caisse Nationale d'Economie est précisément l'institution qui transforme par la coopération les sons en "mille piastres"; elle les prête ensuite à un taux élevé d'intérêt, pour en distribuer les bénéfices à ses nombreux sociétaires.

RENTE INALIENABLE ET INSAISSISSABLE.

1.—Rente inaliénable; elle ne va qu'à l'avant droit. Précieuse garantie pour chacun de nos pensionnaires, ils ne peuvent s'en désister ni la passer à d'autres. Elle leur appartient toujours.
2.—Rente insaisissable; vos créanciers en aucun temps ne peuvent réclamer les revenus de la Caisse Nationale d'Economie. En vertu d'une loi spéciale, ils sont insaisissables.

SUSPENSION, DIMINUTION OU ABANDON COMPLET DES PAIEMENTS.

1.—Après cinq années de sociétariat régulier, tout membre des catégories "C", "D" ou "E" peut suspendre, diminuer, ou cesser le paiement de ses primes annuelles pour quelque raison que ce soit, pourvu qu'il en donne avis par lettre recommandée à l'Administration de la Caisse.
2.—Après cinq ans de présence effective dans les catégories "A" et "B" de la Caisse Nationale d'Economie, tout sociétaire peut obtenir une suspension de paiement et le prolonger aussi longtemps qu'il le faudra, s'il est atteint de maladie chronique ou s'il a perdu la personne qui acquittait ses obligations.
3.—En cas de maladie passagère, il n'est pas nécessaire d'avoir payé ses contributions pendant cinq années pour obtenir une suspension; celle-ci peut être accordée au bout d'un an mais le délai dans ces conditions n'est pas illimité.
Dans chacune de ces trois hypothèses, la Caisse Nationale vous donnera après 20 ans une rente proportionnée à vos versements.

A LA MORT.

Vous mourez avant vos vingt ans de sociétariat écoulés, on vous rembourse alors le montant intégral des sommes versées à la Caisse Nationale d'Economie, et vous êtes membre de la Caisse de Remboursement.
Au sociétaire-rentier qui n'a pas été remboursé par la rente annuelle du montant intégral des sommes versées à la Caisse Nationale d'Economie, la mort ne peut lui faire perdre, pourvu qu'il continue, tant que la pension n'aura pas couvert ses déboursés, de payer la minime contribution exigée par la Caisse de Remboursement.

Les parents héritiers en cas de décès ont le droit de réclamer la différence existant entre la rente reçue et les primes acquittées au cours des vingt ans.

CE QUE NOUS PAYONS EN 1919 ET EN 1920.

Les rentiers de 1919 ont reçu \$101,401.09 en rentes viagères; la Caisse Nationale d'Economie va-t-elle s'arrêter en chemin pour admirer sa magnifique réussite? Au contraire, en 1920, elle distribue à ses pensionnaires environ \$15,000.00 de plus qu'en 1919, ce qui représente la somme de \$115,666.08.

Voilà un résultat qui augure bien pour les années suivantes.

CEUX QUI DOIVENT S'INSCRIRE A LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE.

1.—Les personnes assez jeunes pour pouvoir compter sur vingt années de rentes et plus; parce que la pension viagère fournie dans cette période de temps sera de beaucoup assez forte pour leur assurer des profits supérieurs à n'importe quel autre placement réputé avantageux.
2.—Les enfants et spécialement ceux en bas âge.
a) Parce qu'un bébé d'un mois inscrit par son père se voit à sa vingtième année en possession d'un revenu qui durera trente, quarante et même plus, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.
b) Parce qu'entré si jeune dans la Caisse d'Economie, c'est pouvoir se payer à 21 ans une forte pension dans notre Société, sans déboursés à faire, par le seul revenu de la rente annuelle. La Seconde Période est le nom de cette nouvelle classe réservée à ceux qui ont atteint leur majorité.

POURQUOI S'INSCRIRE A LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE.

1.—La Caisse d'Economie est d'une solidité à toute épreuve; avec un capital intangible de deux millions en 1919 qui atteindra deux millions et demi à la fin de 1920, elle possède un véritable patrimoine national qu'elle consacre aux oeuvres et entreprises des mieux établies du Canada français.

2.—Cette même institution garantit à ses sociétaires une sécurité parfaite pour leurs versements, une exactitude automatique dans la distribution des rentes viagères.

3.—La Caisse Nationale, à l'encontre des autres associations de fonds de pension existant au Canada, ne fixe pas l'âge du rentier à 55 ans; tout individu, s'il est inscrit en temps, peut jouir de sa pension dès l'âge de 21 ans et cela jusqu'à sa mort.

4.—Distribuant chaque année sans réserve les intérêts considérables du capital intangible, le pensionnaire a la certitude de toucher après 20 ans toute la pension à laquelle il a droit puisque les profits ne s'accumulent pas mais qu'ils sont versés intégralement chaque année aux rentiers.

Ces quelques raisons qui motivent l'entrée de vos enfants à la Caisse Nationale d'Economie sont assez évidentes, assez fortes, assez pressantes pour que vous ne remettiez pas à demain ce que vous devez faire à l'instant.

CE QUE TU FAIS, FAIS-LE VITE ET BIEN.

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

MONUMENT NATIONAL, 286 Boulevard Saint-Laurent MONTREAL

J. C. LACHAPPELLE, Gérant du District de Rimouski VAL-BRILLANT.

AVIS—Les contributions pour Rimouski seront reçues tous les SOIRS de 6½ h. à 9h., et le dimanche chez

M. ALPHONSE PARE Percepteur RIMOUSKI

Ne dites pas "Tabac", dites
**CROWN
MACDONALD**

UNE GRANDEUR 15¢

"Le Tabac qui a un coeur"

H. C. FORTIER, Agent Vendeur, Montréal.

RIMOUSKI LUMBER COMPANY, Ltd
BOÎTE POSTALE 277 - RIMOUSKI, P. Q.

ACHÈTE BOIS DE SCIAGE, CHARPENTE,
DORMANTS, BARDEAUX, LATTES.

Quantité pas limitée (sans limite)

PAYONS LE PLUS HAUT PRIX DU MARCHÉ.

BUREAUX:

BATISSE JOS. HEPPELL
(Encoignure des Avenues de la Cathédrale et de l'Évêché)
RIMOUSKI.
Téléphone 273.

DEPOTS A PRIMES

Intérêt de 6% par an,
payé 3% tous les 6 mois

Augmentation du Capital déposé, au moyen de
primes annuelles de 6%

DÉPÔTS GARANTIS

Renseignements fournis à demande par le

COMPTOIR MOBILIER F.-C.
B. de P. 549, MONTREAL.

AVIS

Toutes les personnes qui ont des
montants à payer pour comptes ou
primes d'assurances, voudront bien
s'adresser à Mlle Lucina D'Anjou,
Hôtel St-Laurent, vu que je suis ac-
tuellement aux États-Unis pour quel-
que temps. ISIDORE ASSELIN,
Agent d'Assurances et Collecteur, Ri-
mouski.

Agence de Voyages
JOHN McWILLIAMS
Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur
pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Tran-
satlantiques. Ports d'embarquement:
Montréal, Québec, Halifax, St. John,
New-York, Pointe-au-Père.
Votre patronage respec-
tueusement sollicité.

ALPH. GAMACHE
PLOMBIER, FERBLANTIER
ET ELECTRICIEN
Représentant "Delco Light"

Spécialité: Appareil de chauffage à eau
chaude, air chaud ou vapeur.
Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

HORAIRE DE L'INTERCOLONIAL

Arrivée des trains en gare de
Rimouski.

DESCENDANT VERS L'EST

Ocean Limited	5.25 a. m.
Express Maritime	9.14 p. m.
Local	2.05 p. m.
Accommodation	1.25 p. m.

MONTANT VERS L'OUEST

Ocean Limited	10.47 p. m.
Express Maritime	7.28 a. m.
Local	2.23 p. m.
Accommodation	9.00 a. m.

Assurez-vous de préférence dans la
MANUFACTURERS LIFE

Une Appréciation

Nous avons le plaisir et nous sentons spontanément le besoin d'EX-
ALTER publiquement le grand bienfait de l'Assurance-Vie,
d'EXPRIMER notre préférence de "The Manufacturers Life
Insurance Company".

N. A. TALBOT, ptre., curé de Tadoussac.

La Manufacturers Life

S. VACHON - Agent-Général - RIMOUSKI

SPECIAL

Nous avons décidé de vendre à réduction une ou deux li-
nes de marchandises à chaque semaine. Ces marchandises seront
installées dans une de nos vitrines et vendues aux prix marqués.
Venez visiter nos vitrines et constater nos bas prix spé-
ciaux.

Téléphone Local et Longue Distance
Vastes Salles d'Echantillons

HOTEL QUEEN'S
"Le Rendez-vous des Voyageurs"
O. H. L'ITALIEN, Prop.
SAYABEC, Station.
En arrière de la gare
Service de voitures et d'autos
TABLE DE TOUT PREMIER ORDRE
Propreté incontestable.

ASSUREZ VOUS DE PREFERENCE
DANS LA "MANUFACTURERS LIFE"

HOTEL ST-LOUIS
AMQUI, Co. Matane, Qué.
(Près de la Station)
Bain à eau chaude.—Salle d'Echan-
tillons.—Voitures et Autos.
Tél. National C. E. BERNIER, Prop.

HOTEL "PLAZA"
NOUVEAU ET MODERNE
52-54 Place Jacques-Cartier
MONTREAL
Plan Européen, \$1.50 et plus
Plan Américain, \$3.00 et plus
TELEPHONE MAIN 5839
L.-A. COTE, - Gerant.

HOTEL LEVESQUE
NOUVEAU ET MODERNE
HILAIRE LEVESQUE, propriétaire
Rue St-Jean-Baptiste - RIMOUSKI.
(En face de la Station)
TABLE DE PREMIERE CLASSE
Propreté minutieuse.
Service de voitures et d'autos.
Tél. National No 86.

BON BABBITT A VENDRE A L'IM-
PRIMERIE GENERALE DE RI-
MOUSKI.

J. AD. LANDRY
COMMERCANT D'AUTOS

RIVIERE DU LOUP ET MONT-JOLI

AGENT
McLAUGHLIN et GRAY-DORT

Pour les comtés de Kamouraska, Témiscouata,
Rimouski et Matane.

GARAGE de réparation, magasin d'accessoires et pièces de réparation de
toutes sortes à RIVIERE DU LOUP et MONT-JOLI.
Hâtez-vous d'acheter votre auto, la belle saison approche.

Votre dévoué,

J. AD. LANDRY

AU BON MARCHÉ

Spécialité

ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités,
Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes,
Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

J. A. GARNEAU, MARCHAND
— GENERAL —
Rue St-Germain, Rimouski.

PACIFIQUE CANADIEN

VISITEZ LE CANADA DURANT
VOS VACANCES

Les Rocheuses Canadiennes couvrent à
elles seules un territoire plus grand que 50
Suissees réunies. Service d'hôtellerie sans
égal à Banff, Lac Louise, Glacier, Vancou-
ver, Victoria.

POUR VOTRE VOYAGE DANS
L'OUEST CANADIEN

Utilisez le réseau de chemin de fer par
excellence. Trains quotidiens directs entre
l'Est et l'Ouest. Wagons-lits, wagons-tou-
ristes et wagons-restaurants, réunissant
tous les perfectionnements modernes.

Bureaux des billets à Québec: 30 rue St-
Jean, Château Frontenac et Gare du Pa-
lais. Brochures et détails supplémentaires
sur demande à

CHS-A. LANGEVIN,
Agent du trafic-voyageurs, Gare du Palais.
Agence Générale de navigation océanique.
TOUTES LES LIGNES circulant du Ca-
nada et des États-Unis représentées.
SPECIALITE: VOYAGES D'EURO-
PE. Croisières organisées pour les Ber-
mudes, Les Indes Occidentales, Cuba, Pa-
nama et l'Amérique du Sud.

A VENDRE

CHALOUPE A GAZOLINE
22 pieds; engin neuf; je tout en bon
ordre à vendre ou à échanger pour
un char (automobile). S'adresser à
D. de La Perrelle, Rimouski.

Ferd. SANTERRE

Entrepreneur Général

PIERRE et CIMENT

Spécialité:

Travaux en béton armé,
Papier à couverture,
Bardeau d'amiante.

Ouvrage à la peinture.

Brique, Ciment, Terre à feu
Bois de construction,
Etc., Etc.

En mains: 1 char de bois
d'amiante pour finir
intérieur de maison.

Aussi: Peintre décorateur.

Ferdinand SANTERRE

Avenue de l'Évêché
RIMOUSKI.

Boîte Postale 116 Tél. National 70

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

Asselin, Asselin & Simard
AVOCATS.—Rue de la Station, Rimouski,
P. Q.—L. N. Asselin, C.R.—R. E. As-
selin, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

SASSEVILLE & GAGNON
AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale,
Rimouski.—Téléphone 102.—Blézar Susse-
ville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP

— AVOCATS —
Bureaux voisins de chez M. Adélard Rioux,
marchand-cordonnier
RUE DE LA STATION
A. P. Garon, C. R. J. Jessop, L. L. B.

Aug. M. Tessier, C.R., M.P.P.
A. M. TESSIER
AVOAT - BARRISTER
Bureau: Edifice de la Banque Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

Notaires

L. de G. BELZILE, L.L.B.,
NOTAIRE, Edifice de la Banque Nati-
onal. Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-EUD. COUTURE, L.L.L.
NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la
Cour Supérieure.—Coin des rues de l'E-
vêché et St-Edmond, Rimouski.—Tél. 168.

Médecins

Dr L. J. MOREAULT
ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-
Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRUR-
GIEN.—Bureau: Avenue de la Cathédrale.

DR Z. VEZINA

Ex-Élève des Hôpitaux de Paris.
Médecin à l'Hôpital de Fraserville.
— Spécialité —
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau: 165 rue Lafontaine, Rivière-du-
Loup, Qué. Tél. Kamouraska 325.
A Rimouski le 1er et 3e mardi du mois,
chez Madame Heatly près de la Station.
Heures de bureau: 10hrs à 11.30 a. m.
2hrs à 5 hrs p. m.
7hrs à 8 hrs p. m.

Dr L.-F. LEPAGE

— Médecin-chirurgien —
Prop. de la Pharmacie St-Germain
RIMOUSKI
Spécialités: — Maladies des enfants.
De la gorge. Opération des amygda-
les.

Huissiers-Assureurs

L.-HECTOR GARON
Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—
DETECTIVE PRIVE.—Collections de tout
compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate
Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL

Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—
Grand Comptable du District.—S'occupe de
collection de comptes.—Assurances contre
le feu.—RUE ST-JEAN-BAPTISTE.—
Tél. National 95.—Boîte postale 83.

DR. L. T. LAVOIE

Chirurgien Dentiste
A Rimouski tous les jours
— EXCEPTE —
le dernier samedi de chaque mois, jus-
qu'au lundi à Matane, à
L'HOTEL DIONNE.
Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

PIERRE LEVESQUE

— ARCHITECTE —
SUCCESSION DE OUELLET & LEVESQUE
Bureaux: 115 St-Jean, Québec.

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE A.A.P.Q.
21 rue d'Aiguillon - Québec
Ancien bureau René P. LeMay

CAMILLE ROSS

— COMPTABLE —
DIPLOME DE WATSON SCHOOL OF ACCOUNTANCY
Auditeur municipal et commercial. — Organi-
sation de systèmes de comptabilité appropriés à tous
genres d'affaires. — Collection de comptes. —
Fait également le commerce de bois.
RIMOUSKI, P. Q.

DENTISTE PINAULT

Toujours à votre disposition pour traiter vos
dents. Travaux de première qualité.
Satisfaction garantie et prix raisonnables.
2602 Ste-Catherine Est, Mais.
Tél. Lass. 2709 - MONTREAL.

Une police d'assurance
dans la

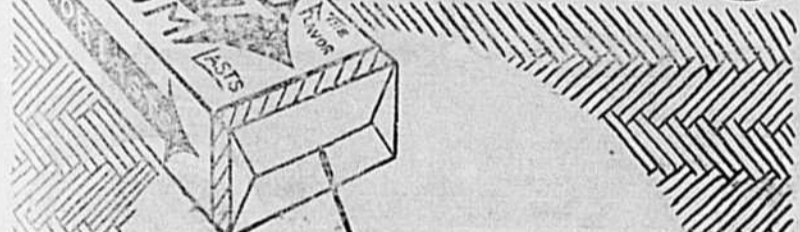
'Manufacturers Life'
C'est ce que tout bon canadien
devrait avoir.

S. Vachon, Agent-Général, Rimouski

Service régulier de la malle,
des passagers et du fret

entre **LE CANADA** et **LES**
INDES OCCIDENTALES
La plus belle route pour les
touristes canadiens-
aujourd'hui.
Littérature sur demande.
he Royal Mail Steam Packett
S. Z. COTE
AGENT - RIMOUSKI
Réservez vos places à l'avance.

WRIGLEYS



Au succès,
des dents, de
l'appétit, de la
digestion!

La Wrigley possède
une saveur qui dure
et le packaging
cacheté à l'électricité
vous apporte cette
gomme dans toute
sa saveur parfaite-
ment conservée.

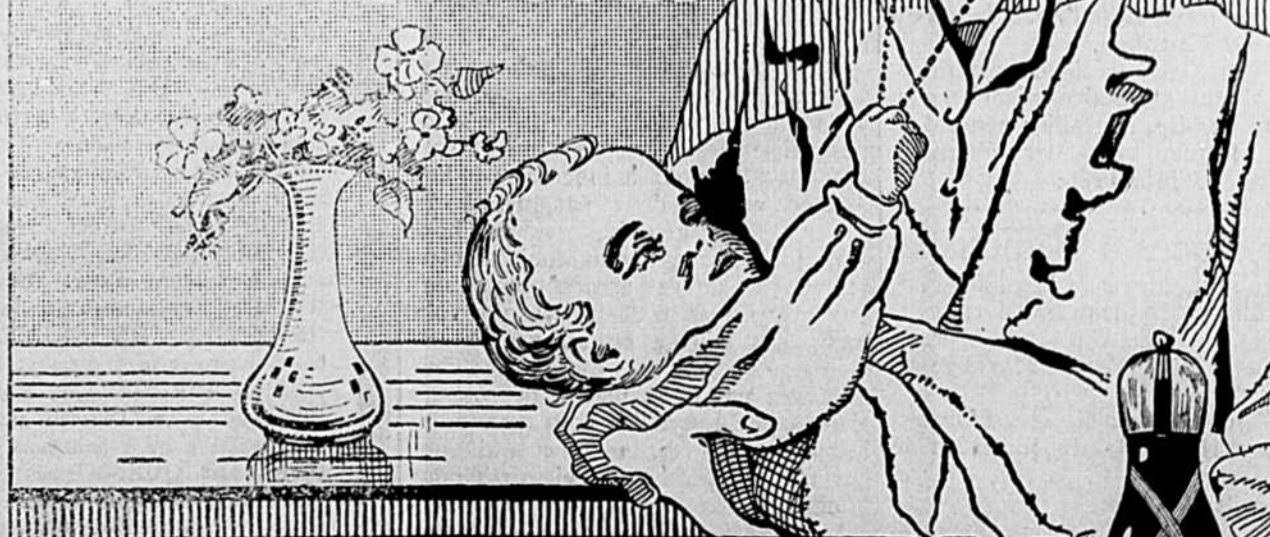
Hermétiquement
Cachetée

Se Conserve
Fraîche



FA-11

Releve les
Forces,
Active
la
Convalescence



Jeunes mères, qui venez de subir les épreuves de la
maternité, n'oubliez pas que vous êtes encore des
convalescentes, ne présumez pas trop de vos forces, redoublez
de prudence car votre condition est grave et il vous faut
faire tout ce qui est humainement possible, afin de reprendre
vos forces, de hâter votre convalescence. Employez le

Vin St-Michel

Ce vin délicieux est riche en ces éléments essentiels à la restauration, au
renouvellement, à l'enrichissement du sang. Ses effets sont saisissants;
ils se manifestent dès le premier jour de son emploi, c'est pour cela que
des médecins le recommandent à tous ceux qui sont anémiques, faibles,
nerveux, ainsi qu'aux invalides et aux convalescents.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Sole Agents), 468 rue St-Paul Ouest, Montréal.

AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN

D'après le procès-verbal, il appert que l'emprunt de \$76,000 soumis au vote des propriétaires a été approuvé par 123 "oui" et 33 "non".

Mercredi le trente juin mil neuf cent vingt, à une séance spéciale du conseil municipal de la ville de Rimouski, convoquée et tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, sont présents : Monsieur le maire L.-J. Moreault, M.D., et MM. les conseillers Georges Dumont, Martin-J. Lepage, Oscar Morissette et Octave Michaud, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire. MM. les conseillers Elzéar Sasseville et Alphonse Bellavance sont absents bien que dûment convoqués par un avis spécial donné le 28 juin courant.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Première lecture est faite du règlement No. 175 concernant l'exemption de taxes de "The Rimouski Lumber Co., Ltd".

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir :

Loyer du bureau, mai et juin \$20. Contract Record and Eng. \$10.60.

Son Honneur le Maire soumet au conseil le résultat de la votation par les électeurs propriétaires fonciers du règlement No. 174, pour ordonner certains travaux et faire certaines dépenses et pour autoriser la ville de Rimouski à emprunter sur une émission d'obligations la somme de \$76,000.00 pour les fins mentionnées dans le dit règlement. Le résultat a été de 123 "oui" et 33 "non" et ce rapport est suivi d'un état indiquant la valeur immobilière imposable de chacun des votants, d'après le rôle de cotisation en vigueur. Il est déposé devant ce conseil un certificat, sous la signature du

maire et du greffier que la majorité en nombre et en valeur immobilière approuve le dit règlement No. 174.

Lecture est faite de la cinquième ordonnance de la Commission des services publics de Québec dans la cause de cette ville vs Le Crédit Municipal Canadien.

Proposé et unanimement résolu que ce conseil ordonne que les travaux de gravelage de la rue Tessier, en vertu du règlement No. 178, soient faits à la journée par la corporation, d'après les devis annexés et faisant partie du dit règlement.

En attendant l'allocation du gouvernement pour les travaux de gravelage et d'asphal, il est proposé et unanimement résolu que ce conseil autorise un emprunt temporaire sur billet de la somme de quatre mille piastres, à six pour cent d'intérêt, et que M. le maire soit autorisé à signer tel billet, contre-signé par le secrétaire-trésorier.

A la demande de M. J.-Bte Bois, il est résolu que sa licence de roulier public soit transférée à M. Grégoire Bois.

Le conseil examine de nouveaux les soumissions pour le peinture du pont en fer de cette ville.

Proposé par M. Geo. Dumont, secondé par M. Octave Michaud qu'aucune des soumissions reçues soit acceptée et qu'une autre demande de soumissions soit publiée pour l'entreprise comprenant la main-d'œuvre, l'outillage, etc. à l'exception de la peinture qui sera fournie par la ville et que toutes les autres conditions soient contenues dans le nouvel avis. Adopté. Et la séance est levée.

AU SEMINAIRE

Anciens et nouveaux titulaires

A la dernière réunion du Conseil, ont été élus : M. l'abbé Samuel Langis, Assistant-Supérieur et Directeur Spirituel de la communauté, M. le chanoine Joseph-Alphonse Moreault, Directeur du Grand Séminaire, M. l'abbé Lionel Roy, assistant-Directeur du Grand Séminaire, M. l'abbé Flavius D'Anjou, directeur du Petit Séminaire; M. l'abbé Philippe Belzile, Economiste; M. le chanoine Fort. Charron, Supérieur, reste préfet des Etudes, et M. l'abbé Alphonse Sirois, Procureur; M. l'abbé Alphonse Fortin quitte temporairement sa chaire de professeur de Littérature et d'histoire pour aller suivre des cours à l'Institut catholique de Paris et à Rome.

VACANCES !

Plus d'un écolier et plus d'une écolière frémissent avec une satisfaction qui tient du délire, à ce seul mot : Vacances ! Aussi il faut voir, au matin de sortie d'une école ou d'un pensionnat, le va-et-vient de toute une gent écolière turbulente et... affairée; il faut entendre les discours sans suite, échangés dans les dortoirs, dans les salles, dans les corridors etc, de tout cet essaim en activité, pour bien comprendre tout ce qu'il y a de maguésant et d'électrisant dans ce rêve qui est devenu tout-à-coup réalité : Vacances ! Un spectateur, placé fortuitement dans un angle des grands corridors qui sillonnent les pensionnats et les collèges, se croirait, certes, dans les rues commerciales de New-York et de Londres : tant la circulation est dangereuse et tant il se fait "beaucoup de train, mais peu de besogne !"

Mais il n'y a pas à se scandaliser de tout ce désarroi accidentel : car ce sont des scènes traditionnelles qui se jouent chaque année sur le seuil du théâtre Vacances ! Que d'anciens, escholiers aujourd'hui à la chevelure d'argent, se rappellent encore avec amour, délicées—excepté l'orgue—tout le rôle—le même pour tous et chacun—qu'ils jouaient naguère sur le même théâtre à l'occasion des mêmes réjouissances... ! *Haec olim memisse juvabit !*

Goûtez bien votre bonheur, jeunes amis ; nous, les anciens, nous l'avons dégusté à notre tour et aimons encore à partager le vôtre. A certains moments de la vie, il ferait bon de revivre encore une fois ces joies pures et sans amertume d'une vie d'écolier déjà bien loin dans la vie mais toujours proche dans le souvenir.

Jours heureux, jours de vrai plaisir, faut-il vous voir si tôt finir !

Au milieu des charmes et des plaisirs que vous procureront les vacances, n'oubliez pas, jeunes écoliers et écolières, qu'il vous faut être sur vos gardes et vous méfier des ruses et des artifices du démon. A peine avez-vous franchi le seuil de l'institution à laquelle vous appartenez, volant avec hâte vers vos familles qui vous attendent à coeur et à bras ouverts, que déjà l'implacable ennemi de Dieu et de vos âmes sème à pleines mains mille pièges tendus à l'avance dans ses greniers infernaux. A vous, par conséquent, jeunes amis, d'être prudents et d'être sans cesse sur vos gardes pour ne pas tomber dans ces embûches toujours dissimulées sous les fleurs et les roses parsemées sur tout le cours des vacances. Ce temps de vacances qui vous sont accordés n'est pas une interruption absolue de tous vos devoirs d'écoliers et d'écolières, mais une suspension relative au travail intellectuel, souvent ardu, accompli pendant l'année scolaire, et un ravitaillement de vos forces et de vos énergies pour la nouvelle année qui doit commencer ensuite.

C'est pourquoi, chers écoliers et écolières, vous ne devez pas, pendant les vacances, laisser dans le fond de vos valises les principes sains et solides que l'on vous a inoculés pendant l'année; vous ne devez pas aussi déclarer une grève générale avec vos bons amis journaliers, vos manuels de classe; vous ne devez pas non plus et surtout croire que le bon Dieu, que vous servez au collège ou au pensionnat, est entré en vacances avec vous; vous ne devez pas enfin mettre de côté les armes avec lesquelles vous avez combattu pendant dix mois et qui vous ont fait remporter des victoires pour le ciel.

Vous serez donc respectueux et obéissants envers vos parents qui s'imposent sacrifices sur sacrifices pour vous fournir l'avantage de vous instruire pour pouvoir vous-même plus tard gagner honorablement votre vie, de servir mieux le bon Dieu, d'aimer et de chérir davantage l'Eglise et la Patrie. Vous vous montrerez condescendants et charitables envers vos frères et soeurs qui n'ont pas et qui n'auront jamais—souventes fois faute de moyens—l'instinctable faveur de recevoir une instruction dont ils auraient, peut-être, mieux profité que vous. Vous donnerez le bon exemple à vos petits frères et petites soeurs, à vos petits et grands compagnons et compagnes, par la droiture de vos pensées, par la prudence de vos paroles, par la régularité de votre conduite. En un mot, dans toutes vos relations extérieures, montrez-vous délicats et bien posés; afin que tout votre entourage qui vous observera et vous étudiera, sans en avoir l'air, vous

voie repartir tous, après les vacances, avec la bienveillante et salutaire opinion que nos collègues et nos convents sont des maisons de vraie formation où l'on apprend à bien penser, à bien savoir et à bien agir.

ANTIQUOUS.

Institutrices

Demandées

Trois institutrices d'expérience, munies de brevets élémentaire sont demandées à St-Joseph-de-Lepage. Salaire basé sur le succès obtenu antérieurement. Salles de classe très bien aménagées. Pas plus de trois milles de l'église, où d'ordinaire les institutrices sont conduites gratuitement et ont l'usage d'une place de banc. Ecoles bien chauffées et entretenues. M. le curé visite régulièrement les classes. Adresser demandes à M. le curé ou à M. le Secrétaire de la Commission Scolaire. St-Joseph-de-Lepage, 17 juin 1920.

Pourquoi payer cher ?

La raison pourquoi je peux vendre \$10.00 et \$15.00 meilleur marché que partout ailleurs est facile à comprendre, c'est qu'il n'y a pas de profits d'intermédiaire entre l'acheteur et moi, c'est-à-dire que je n'ai pas de gros salaires à payer pour la confection de mes vêtements c'est moi-même qui les fais. Vous n'ignorez pas que les employés en confection demandent une augmentation de 25 p.c. presque tous les trois mois. Eh bien en achetant un habit tout fait c'est vous qui payez ces augmentations tandis qu'en achetant chez moi ou c'est moi-même qui m'occupe de la confection de mes vêtements vous économisez \$10.00 et \$15.00 et même plus.

Un vêtement que je peux vendre \$35.00, l'autre ne le peut à moins de \$45.00, et ceux que vous achetez ailleurs pour \$75.00 je les vends \$60.00.

La bonne attention que j'observe sur mon ouvrage et la confiance que j'ai donnée à ma clientèle doivent garantir que vous aurez toujours satisfaction.

J. A. GUERIN

Marchand-tailleur - Rimouski

Le gagnant du 9e tirage est M. J.-Bte Lepage.

JOBS JOBS !

CHEZ

A. C. LANDRY

MONT-JOLI

Pain lin Sherwin Williams pur—un certificat sur chaque poche—le 100 pour..... \$5.00
Tomates, marque "Petit Chef," la doz..... \$2.20

A. C. LANDRY

BARGAINS AU PUBLIC

J'ai deux chars de BOIS de la COLOMBIE, ainsi qu'un char de PLATRE et CÉLÉNTITE, que je puis disposer de suite, à de très bonnes conditions.

FERDINAND SANTERRE
Entrepreneur - Rimouski.

AUX AMATEURS D'AUTOMOBILISME

Vous savez qu'il y a une nouvelle taxe d'imposée sur les autos. Cependant je les vends encore sans charger cette taxe. J'ai en mains un assortiment de Chalmers et Maxwell, que je vendrai à de bonnes conditions.

Je fais aussi toutes les réparations et j'ai en mains les pièces de rechange. Hâtez-vous les autos deviennent rares.

J. A. THEBERGE

Rue St-Germain (ouest) RIMOUSKI.

J'ai le plaisir d'informer le public, que je viens d'obtenir l'agence, Baynes Buggies, après avoir fait un chiffre d'affaire considérable.

La voiture Baynes est faite spécialement pour les chemins de campagne : "Routes 16 raies, jantes vissées, le bois en A Standeur spécial. Toujours en mains un assortiment complet tel que : Buggies, sulky, express, slagues, wagons, sleigh de promenade et d'ouvrage.

Aussi l'agence de A. Bélanger Montigny : Poêles, charnières, herbes, sardeurs, J'ai un assortiment complet de morceaux de réparations.

Aussi un assortiment de remèdes à chevaux de toutes sortes, pour usage interne et externe : Pommade fondante pour écor et poudre Champion pour le souffle et le rote aussi sel en pierre.

Chaque commande à droit à une garantie d'un an.

Spécialité : Echange de poêles et voitures de toute sorte. Une visite sera appréciée. Commandes par maille ou téléphone remplies avec attention.

Adelphus Goulet

Boîte 76. Télég. 20B2 BIC.

Notes locales

—La famille du général Fiset, d'Ottawa, est arrivée en ville pour la saison.

—M. Charles Leclerc, de Fall-River, accompagné de son frère M. Cléophas Leclerc, de Bic, est en promenade à Rimouski chez son frère M. Eusèbe Leclerc, et ses neveux.

—M. Antonio Lengan est en promenade chez ses parents et amis de Rimouski.

—Madame Joseph Lepage et Mlle Catherine Martin, sont parties lundi pour Québec où elles doivent subir une opération, à l'Hôpital St-François d'Assise.

—Mlle Léonie Couture est de retour de Québec après avoir subi avec succès une légère opération, à l'Hôpital St-François d'Assise.

—M. le Dr Ernest Lavoie, de Montmartre, Sask., est reparti pour Montmartre dimanche après avoir assisté au Convénium des Anciens du Séminaire et passé quelque temps en visite parmi ses amis de Rimouski.

Le Dr Lavoie est un ancien Rimouskois. Son père, M. Philéas Lavoie, qui exploite une ferme considérable dans la Saskatchewan, demeurait autrefois au Quai.

M. le Dr Lavoie, en même temps qu'il exerce à Montmartre et aux environs sa profession de médecin-pharmacien, est lui-même propriétaire d'une belle ferme dont il dirige et surveille avec succès l'exploitation.

—M. E. Lagacé, et Mlle L. Lagacé sont pour une quinzaine en visite chez M. et Mme Eugène Houle.

—Mlle Carmen Lavoie, de Dalhousie, est en visite chez ses parents de Rimouski, à son retour de l'École Ménagère de Montréal.

REMIS

Faute d'espace, nous remettons au prochain numéro un bon article de M. Alphonse Désilets, B.S.A., sur "une campagne de retour à la terre et d'attachement à la vie agricole", que l'auteur nous a prié de reproduire du *Journal d'Agriculture*.

BEAU SUCCÈS

Il nous fait plaisir de mentionner ici les noms des élèves des Soeurs de la Charité qui ont subi avec honneur les examens de musique du collège "Dominion".

Comme par le passé, un plein succès a couronné, dans les différents degrés, le travail sérieux des quatorze concurrentes.

Classe "Junior". Mesdemoiselles Marguerite D'Anjou, Antoinette Vallée, Marie-Thérèse Lepage, Marie-Hilda Garneau, Andrée Duquet.

Classe "Intermédiaire". Mesdemoiselles Yvette Parent et Marie-Thérèse D'Anjou.

Classe "Senior". Mesdemoiselles Aline Fillion, Marie-Jeanne d'Arc Ruest et Albertine Thibault, avec distinction.

Classe "Supérieure". Mesdemoiselles Elise Deschênes, Alma Durette et Albertine Thibault, avec distinction.

Classe "Associée". Mademoiselle Georgette Vallée, avec distinction. Aux dévouées maîtresses de ces élèves et à ces dernières, nous offrons nos sincères félicitations.

Le prochain Congrès des Notaires à Trois-Rivières

UN CINQUANTENAIRE

A TROIS-RIVIERES, LES 10-11 et 12 JUILLET 1920.

Sous les Auspices de l'Association du Notariat Canadien.

Ce congrès s'ouvrira à l'hôtel de ville de Trois-Rivières le samedi 10 juillet à deux heures de l'après-midi. Les séances se tiendront ensuite au séminaire où des préparatifs ont été faits pour recevoir les congressistes.

Le cinquantenaire de fondation de la Chambre des Notaires sera célébré à cette occasion par un grand banquet le dimanche soir 11 juillet. Des invitations ont été faites aux autorités fédérales et provinciales, au clergé, à la magistrature et aux professions libérales. Nous comptons sur la présence d'un délégué de la Chambre des Notaires de Paris.

Des rapports seront présentés sur les questions qui intéressent le notariat; des études importantes ont été conclues à divers membres de la procession et seront discutées; des excursions aux pouvoirs hydrauliques du Saint-Maurice et aux environs de Trois-Rivières sont en voie d'organisation; en un mot les autorités religieuses civiles et professionnelles de la ville-sœur n'épargnent aucune peine pour assurer le succès de cette réunion.

Tous les notaires de la province de Québec sont cordialement invités; des dispositions ont été prises pour la réception de tous les congressistes.

Le Conseil Général de l'Association du Notariat Canadien.

L.-P. Sirois, vice-président général. Victor Morin, secrétaire-trésorier gén. J.-A. Lemire, conseiller général. E.-S. Mathieu, conseiller général. Montréal, 10 juin 1920.

Naissances à Rimouski

Le 26 juin, Marie-Marguerite-Fernande, fille de Damase Saucier, cultivateur, et de Philomène Dubé.—P. et m., Albert Santerre et Marie-Anne Dubé.

Le 27 juin, Marie-Gemma-Marguerite, fille d'Henri Martin, journ., et de Laure Desgagné.—P. et m., Daniel Gagné et Eva Gagné.

Le 27, Marie-Thérèse-Clémence, fille d'Alphonse Duchêne, journ., et d'Edwidge Ross.—P. et m., Régule Ross et Florida Lepage.

Le 28, Charles-Émile-Adélar, fils de Adélar Rousseau, plombier, et d'Eva Gentil.—P. et m., Charles-Émile Gentil et Yvonne Banville.

Le 1er juillet, Marie-Elmire-Wilhelmine, fille d'Alphonse Morin, journ., et de Marie-Louise Lamarre. P. et m., Willie Morin et Elmire Lamarre.

Le 1er juillet, Marie-Clara-Alphonse, fille d'Alphonse Gagnon, journ., et de Rose Bouillon.—P. et m., Wilfrid Charbonneau et Eugénie Gagnon.

Le 1er juillet, Joseph-Paul-Émile, fils de Joseph Lamontagne, forgeron, et de Bernadette Côté. P. et m., Octave Côté et Anna Banville.

Sépulture

Le 30 juin, Joseph Létourneau, époux de Hélène St-Pierre, décédé le 27 à l'âge de 66 ans 6 mois.

Rouleau, Ltée

INGENIEURS - MECANICIENS - CONSTRUCTEURS

MONT-JOLI, QUE.

L'AUTO DODGE BROTHERS comme modèle léger, des grandes routières, reste l'unité incomparable sur le marché. Ses records depuis six ans n'ont jamais été égalés, à côté de certaines machines qui ont des records de vitesse de 24hrs, 48 hrs sur des pistes spéciales. Elle mettra en regard des randonnées de 100 à 600 milles sans arrêts sur des routes impossibles où même un attelage de cheval ne pourrait passer. Pour vous convaincre des faits avancés jusqu'ici, nous nous permettons de publier la spécification des chars DODGE BROTHERS. Comparer les parties que nous avons soulignées avec toutes autres spécifications qui vous tomberont sous la main et nous comprendrons avec quoi et comment un Auto peut soutenir une réputation (encore jamais contredite depuis 6 ans) avec tous les chars légers anciens et nouveaux.

SPECIFICATIONS

MOTEUR—De 30-35 H.P., trois points d'appui, installation de la force motrice formant une unité. Quatre cylindres fondus d'un seul bloc, tête "L".

GRAISSAGE—Assuré par une pompe et à éclaboussement. Pompe excentrique actionnée par des engrenages hélicoïdaux montés sur l'arbre-manivelle.

REFROIDISSEMENT—A circulation d'eau par pompe centrifuge. Radiateur tubulaire.

CARBURATEUR—De construction spéciale; soupape automatique pour l'air.

ALLUMAGE—Distributeur d'avance automatique de l'étincelle. Magnéto à haute tension et étanche d'eau.

SYSTEME DE LANCÉMENT—Démarrateur-générateur de 12 volts; unité simple batterie d'accumulateurs de 12 volts.

SYSTEME D'ESSENCE—Alimentation au "Vacuum"; le réservoir à essence, logé à l'arrière de la voiture, comprend 15 gallons.

CONTROLE—Leviers au centre de la voiture montés sur la boîte de transmission. Levier de contrôle fonctionnant sur un pivot globulaire muni d'un dispositif de serrure pour chaque vitesse.

TABLIER D'INSTRUMENTS—Indicateur de vitesse marquant 60 milles kilomètres de maximum. Niveau de l'huile. Compteur à serrure pour l'allumage et l'éclairage. Indicateur de courant. Régulateur de l'air du carburateur. Lampe de tablier.

TRANSMISSION—Type de train balladeur, à trois vitesses d'avant et marche-arrière. Deux coussins annulaires à billes. Tous les engrenages en acier au chrome-vanadium, traités à chaleur et trempés.

EMBRAYAGE—Disques secs juxtaposés. Dispositif de débrayage à des coussinets à billes.

ESSIEU ARRIERE—Type "entièrement flottant"; engrenages coniques d'angle en hélice. Différentiel de quatre pignons coniques d'angle. Engrenages en acier au chrome-vanadium traités à chaleur et trempés.

RESSORTS—En acier au chrome-vanadium. Ceux d'avant: demi-elliptiques; ceux d'arrière: 3/4 elliptiques.

ENGRENAGE DE DIRECTION—Vis sans fin et engrenage en acier trempé. Acier au chrome-vanadium. Les voitures à carrosserie fermée et les automobiles de livraison seulement avec conduite à la gauche.

CARROSSERIE—Sedan, à quatre portières, cinq places, celles de devant divisées. Coupé à trois places. Types de "Touring" et de "Taxicab" pour cinq occupants, Roadster à deux places. Voiture de livraison: Types: ouvert ("à treillis") et à panneau. 1000 lbs de port.

PNEUMATIQUES—Types de "Touring", Roadster, Voiture de livraison et "Taxicab", avant: lisses, derrière: antidérapantes. Sedan et Coupé: Pneus de corde de qualité approuvée.

EMPATTEMENT—2.90 mètres.

PARE-VENT—Vue claire; aérage rendu facile.

EQUIPEMENT—Trompe électrique, porte-manteau, appui-pieds, porte-permis de circulation, pompe pour les pneumatiques, lève-auto, trousse d'outils, porte-pneu à jante démontable.

La maison DODGE BROTHERS se réserve le droit de changer ou d'améliorer en tout temps la construction ou l'équipement de ses produits, sans s'engager à apporter des changements à une voiture quelconque vendue antérieurement.

Nous avons en mains trois machines DODGE BROTHERS neuves, prêtes à livrer et un DODGE BROTHERS et un McLAUGHLIN D-45; tous les deux usagés, réparés et mis au point dans nos ateliers portant notre garantie absolue.—Nous invitons les intéressés à venir voir nos machines, nous donnons aussi des démonstrations.

VENTES - ECHANGES - REPARATIONS

DODGE BROTHERS

MOTOR CAR

ROULEAU, Limitée = Agents = MONT-JOLI